

# La Suisse rhétoromane et la défense de sa latinité

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Romanica Raetica : perscrutaziun da l'intschess rumantsch**

Band (Jahr): **8 (1993)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# La Suisse rhétoromane et la défense de sa latinité

(Leçon inaugurale, donnée à l'Université de Fribourg le 29 juin  
1957; parue dans: Discours universitaires. Nouvelle série n° 22.  
Editions universitaires Fribourg Suisse 1959)

## 4. La Suisse rhétoromane et la défense de sa latinité

### I

Ces dernières années, la presse, la radio ainsi que nos autorités grisonnes ont tout essayé pour faire connaître au public suisse et à la Suisse romande en particulier le *casus sui generis* que représentent les Grisons dans les domaines économique et industriel. Il n'en est pas de même en ce qui concerne la connaissance des aspects culturels de ce canton. En vérité, si nous avons réussi à intéresser nos voisins et amis de la Suisse alémanique aux questions linguistiques et culturelles, dans lesquelles nous nous débattons, nous n'avons guère recherché et facilité un rapprochement avec la Romandie. Et pourtant l'influence et la force morale que le groupe de langue française sut se ménager en Suisse pourraient être pour nous d'un secours précieux et d'un grand exemple<sup>1</sup>. Le professeur E. Piguet-Lansel, jusqu'à sa mort un ami sincère des Romanches, nous raconte, de manière plaisante, les difficultés décourageantes qu'il devait rencontrer à la petite école jurassienne en abordant la géographie des Grisons. «Lors des examens annuels», écrit-il, «un membre de la Commission, grave et paternel, baguette en main, nous faisait énumérer les vallées grisonnes et s'étranglait à répéter des noms rébarbatifs comme *Lungnetz* et *Domleschg*. Quelle joie pour nous, les enfants qui, depuis longtemps, avons changé tout cela et disions la Vallée des Lunettes et la Vallée de l'Omelette»<sup>2</sup>. Quoi de plus simple et de plus naturel pour un gosier romand par contre que de prononcer à la romanche *Lumnezia* et *Tumliasca*. Or, si les noms romanches, camouflés à l'allemande par la faute des Romanches eux-mêmes, posent déjà un premier obstacle à franchir, il y en a certainement encore bien d'autres qu'on n'écartera pas aussi facilement.

<sup>1</sup> Notons toutefois l'activité fructueuse du poète engadinois Peider Lansel qui vécut de longues années à Genève et qui gagna bien des amis à la cause romanche. Ainsi l'Université de Genève organise depuis longtemps des cours périodiques de romanche. – On se souvient en plus des grands amis et promoteurs du romanche que furent les professeurs genevois Antoine Velleman, auteur du *Dicziunari scurznieu da la lingua ladina cun traducziun tudais-cha, francesa ed inglaisa* (1929) et d'une grammaire historique de l'haut-engadinois en deux volumes (1915, 1924) et de W.A. Liebeskind.

<sup>2</sup> PIGUET-LANSEL, E.: *Rendons leurs noms aux Romanches*, dans: *Gazette de Lausanne* 1936, N° 165, 14 juin. – A signaler le plaidoyer du même auteur sous le titre: *Rumantsch e Frances*, paru dans: *Fögl d'Engiadina* 1936, n° 79, supplément.

Le voyageur français qui, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, s'était hasardé dans le pays des Trois Liges n'avait même pas découvert ce côté plaisant dont nous avons fait mention ci-dessus. Dans son récit de voyage, il s'écrie tout simplement: «O vallées de misère et montagnes d'orgueil! Bienheureux ceux qui ne l'ont vu et l'ont cru!»<sup>3</sup>

Il serait aisé de fixer ici toute une série de ces jugements mal à propos portant entre autres sur la langue étrange des Romanches. Ces jugements nous montreraient que les représentants des groupes linguistiques plus étendus, Italiens, Allemands et Français, se trouvaient face à la langue obscure des Alpes devant une énigme. Une énigme qu'ils résolurent à leur façon et sans se donner beaucoup de peine. Cependant, il faut bien reconnaître que ces étrangers rencontrèrent là un phénomène qui ne correspondait nullement à l'idée courante d'une langue.

## II

Les données naturelles des Alpes confèrent à la culture montagnarde un aspect tout particulier. Les forces qui donnent lieu à l'essor culturel y sont très complexes. Dans le concours de ces forces, l'élément géographique, à côté d'autres, joue un rôle des plus importants. Par définition, les montagnes exercèrent toujours une influence conservatrice et retardatrice à l'égard du développement culturel. Cette zone rigide, par contre, est coupée par les routes; non par des routes quelconques, mais par les grandes artères de communication entre le nord et le sud, l'Allemagne et l'Italie. Ce sont elles qui, de bonne heure, sillonnèrent le pays, contribuèrent à façonner la vie sociale et rapprochèrent les hommes et les communes souveraines isolées, leur inspirant un souffle qui dépasse de beaucoup l'étroitesse de l'espace et des conditions de vie.

Notre constatation, attribuable à la Suisse alpestre en général, est à coup sûr valable pour son pilier au sud-est, c'est-à-dire pour les Grisons. En effet, le pays des 150 vallées présente une carte bigarrée et enchevêtrée aussi bien du point de vue géographique que du point de vue démographique. Quatre grands fleuves européens remontent directement ou par des affluents jusqu'au cœur du canton. Le Rhin, qui verse ses eaux dans la mer du nord, le Pô (à travers la Maira et

<sup>3</sup> Cité par CAMENISCH, C.: *Ein friedlicher Sprachenkampf*, dans: *Bündner Jahrbuch 1945*, 27.

la Moesa), le Danube (par l'En) et l'Adige ou Etsch (par le Rom du Val Müstair). Le pays des Trois Ligues est peuplé par des Allemands de deux provenances (Alamans du nord et Valaisans immigrés au cours du XIII<sup>e</sup> siècle), par des Italiens dans les vallées méridionales (Poschiavo, Bregaglia et Mesolcina) et par les Romanches (Rhétoromans ou Ladins), issus d'une souche mixte «rhétorique» et gauloise, romanisée après la conquête romaine. Voilà bien une Suisse en miniature!

Tâchons maintenant d'esquisser brièvement l'extension du romanche et de retenir quelques faits qui le caractérisent comme langue néolatine-autonome. D'abord il est erroné de croire que la langue romanche, parlée dans et hors du canton des Grisons par plus de 50000 habitants, soit une spécialité suisse. En vérité, le territoire romanche ou ladin est bien plus vaste. Il commence aux sources du Rhin antérieur, comprend la Surselva (au-dessus de la grande forêt de Flem-Flims), les régions – aujourd'hui les plus menacées – du centre des Grisons de Domat-Ems à Bravuogn-Bergün, la Haute et la Basse Engadine, passe au Tyrol italien (Dolomites, comprenant les vallées de Gardena, Badia et Fassa avec environ 20000 habitants) et à quelques vallées du Trentino, rejoint le Frioul (500000 habitants) et s'étend jusqu'à l'Adriatique.

C'est le mérite du grand philologue italien G.I. Ascoli d'avoir montré dans son étude *Saggi ladini*<sup>4</sup> la base linguistique commune des parlers de ces régions, due certainement à l'évolution du même type de latin vulgaire, parlé dans les régions de la haute Italie, sur une souche préromane, en tout cas pour les Grisons et les Dolomites, plus ou moins identique. Séparés les uns des autres dès le début de l'histoire par les brèches que firent successivement les Germains (Suisse orientale, Tyrol), les Lombards et Vénitiens (Frioul), ces tronçons ne formèrent jamais un bloc compact. On peut même affirmer que, jusqu'à une date récente, les liens culturels entre les trois îlots étaient à peu près inexistant<sup>5</sup>.

Si nous nous limitons à la langue romanche qui nous intéresse particulièrement, les faits phonétiques les plus saillants à relever sont les suivants:

<sup>4</sup> *AGI* 1873ff. D'importance particulière pour le romanche, les volumes *I* et *VII*, contenant les *Saggi ladini* et les *Annotazioni soprasilvane*.

<sup>5</sup> Depuis août 1954, date de l'inauguration de la Maison des Ladins à Ortisei, des contacts furent établis entre les Romanches des Grisons et les Ladins au sud du Brenner.

1. *S de flexion du pluriel, des formes de la conjugaison et des pronoms, est conservé*: rhét. *ils ponns*, fr. *les pans*, it. *i panni* (lomb. *i pan*) / rhét. *contas* 2 prés. ind., fr. *chantes*, it. *canti* (lomb. *canta*) / rhét. *nus, vus*, fr. *nous, vous*, it. *noi, voi*.

2. *L se conserve après certaines consonnes: CL, FL, PL*: rhét. *clev, clav*, fr. *clef*, it. *chiave* (lomb. *ciav*) / rhét. *flomma*, fr. *flamme*, it. *fiamma* / rhét. *plein*, fr. *plein.*, it. *pieno*.

3. *C et G devant A tonique sont palatalisés*: rhét. *chevra*, fr. *chèvre*, it. *capra* / rhét. *chavagl*, fr. *cheval*, it. *cavallo* / rhét. *chesa*, fr. *chez*, it. *casa* / rhét. *giat*, fr. *chat*, it. *gatto*.

4. *A tonique latin devant nasale N devient AU*: rhét. *chaun*, fr. *chien*, it. *cane* / rhét. *launa*, fr. *laine*, it. *lana*, / rhét. *paun*, fr. *pain*, it. *pane*.

5. *Ū long tonique latin passe respectivement à Ü, I, E*: rhét. *müt* (engadinois), *met* (sursilvain), fr. *muet*, it. *muto* / *dür* (engadinois), *dir* (sursilvain), fr. *dur*, it. *duro*.

6. *Le groupe -CT- devient ç (engad. ch, surs. tg)*: rhét. *fatg*, fr. *fait*, it. *fatto* / rhét. *latg*, fr. *lait*, it. *latte* / rhét. *tetg*, fr. *toit*, it. *tetto*.

7. *Ē long tonique latin se diphtongue en EI*: rhét. *candeila*, afr. *chandoile*, fr. *chandelle*, it. *candela* / rhét. *teila*, fr. *toile*, it. *tela* / rhét. *seida*, fr. *soie*, it. *seta*.

A ces exemples qui parlent un langage éloquent quant au caractère particulier du romanche des Grisons en face des autres branches néolatines, on pourrait encore ajouter une longue liste de faits spécifiques d'ordre phonétique, morphologique et lexicologique<sup>6</sup>. La situation-clé de notre pays, à califourchon sur les Alpes, l'a toujours poussé – comme le note très justement le *Rätisches Namenbuch*<sup>7</sup> – dans les troubles des grands événements politiques européens. Les Goths de Théodoric déjà avaient considéré la Rhétie comme forteresse de l'Italie et verrou de sa province<sup>8</sup>. Et cette mission qui lui fut confiée par l'histoire, celle notamment de monter la garde aux passages transalpins et celle, plus humaine encore, de servir de creuset aux diverses tendances culturelles qui se croisent sur son territoire, la Rhétie la maintint à travers les temps.

<sup>6</sup> A ce sujet, voir quelques articles du *Dicziunari Rumantsch Grischun* vol. I, 569 *avair*; I, 604 *aviöl*; vol. II, 5 *babania*; II, 211 *barmör*; II, 562 *bual*, etc. – Voir surtout ci-dessus, le n° 3.

<sup>7</sup> PLANTA, R. u. SCHORTA, A.: *Rätisches Namenbuch*, Bd. I, ILVIII (Einleitung). RH 8. – Entre-temps l'oeuvre fut achevée en ce qui concerne les étimologies des noms de lieu par A. SCHORTA (RH 63; réédition complétée du 1er volume, 1979), en ce qui concerne les prénoms et les noms de famille par K. HUBER (RH 101/1, 101/2).

<sup>8</sup> *BUB* I, 4, Nr. 3 Formula ducatus Raetiarum (avant 507): *Raetiae namque munimina sunt Italiae et claustra provinciae*.

Le bon M. François Robert, géographe ordinaire du roi, qui, en 1789, donc à une date nettement explosive, parcourut les treize cantons, le Valais et les Grisons, trouva dans ce pays «*hérissé de montagnes entassées, généralement sans cultures, sans autres ressources que quelques pâturages au fond des vallées... une chose étonnante, une population nombreuse, une race d'hommes courageuse et fière, qui saurait défendre sa liberté par les mêmes voies qui la lui ont acquise*»<sup>9</sup>. Une année plus tard, ce même monsieur aurait pu s'étonner du ton de l'adresse que venaient d'envoyer les patriotes grisons à l'Assemblée nationale de France, une adresse qu'en tout cas on ne peut pas nommer bien modeste.

«*Permettez qu'à travers tant de gloire, s'élève jusqu'à vous l'hommage d'un peuple simple, mais ambitieux de paraître un des premiers dans l'heureuse confraternité que vous venez d'établir entre toutes les nations libres. Les hautes Alpes que nous habitons au fond de l'ancienne Rhétie, sont comme un temple saint, où, à la faveur d'une démocratie pure, se conserve depuis plusieurs siècles, le germe sacré de la liberté. Nous en profitons, seuls, et il était réservé à la nation la plus ingénieuse de l'Univers de la seconder pour le bonheur du monde*»<sup>10</sup>.

Cette fierté bien montagnarde de soi-même et de ses moyens nous semblera quelque peu exagérée. En exposant à présent quelques aspects du développement de la conscience linguistique romanche et de la volonté toujours vive de défense, plutôt que des moyens de défense, je ne prétends nullement épuiser le sujet dans le délai qui m'est accordé.

### III

«La langue est une des manifestations les plus exquises et les plus nobles d'un peuple: elle est le témoignage de ses vertus, elle est la forme la plus complexe et vibrante de ses sentiments». Voilà une définition du professeur Calgari dans un traité sur la langue italienne en Suisse. Et notre conseiller fédéral, M. Lepori, d'ajouter: «La décomposition d'une langue parce que sapée par une autre, signifie la

<sup>9</sup> ROBERT, M.F.: *Voyage dans les XIII Cantons Suisses, les Grisons, le Vallais...*, tome premier 1789, p. 265.

<sup>10</sup> *Adresse des Patriotes Grisons à l'Assemblée Nationale de France*, copiée par A. RUFER dans: *BM 1945*, p. 245.

ruine et la perte d'une façon d'être et de penser unique dans son genre.<sup>11</sup>» Les paroles de ces deux grands fils du Tessin relatives à la latinité menacée de leur pays, expriment d'une manière parfaite aussi les sentiments du peuple rhétoroman. De fait, dans ces dernières années, soit au Tessin soit chez nous dans les Grisons, la conviction se fait jour de plus en plus que la défense de notre latinité, au-delà de sa valeur même, est un devoir national. D'illustres échos de la part de nos compatriotes de langue allemande appuient notre attitude. De ces appels d'encouragement je ne citerai que celui du professeur Scheuermeier de Berne, qui écrivit à l'égard du mouvement romanche:

*Ne croyez pas qu'il s'agisse d'une question de caractère purement grison ou rhétoroman! Vous autres ne resterez pas abandonnés dans la lutte entre l'esprit et le non-esprit. Votre cause sera celle de tous les Suisses*<sup>12</sup>.

Les difficultés pour le maintien de la langue rhétoromane apparaissent, dans leur gravité immédiate, plus fatales que celles du Tessin pour l'italianità. Il s'agit, dans notre cas, d'une minorité dans le sens propre du mot, d'un tout petit peuple, le seul d'ailleurs en Suisse, qui ne puisse s'appuyer sur un fond ethnique plus vaste, grandement dépourvu de ressources économiques et exposé à des infiltrations constantes. On ne s'étonnera donc pas si, dans cette situation isolée et critique, les Romanches ne savent souvent plus à quel Saint se vouer.

Une célèbre revue de philologie romane porte au frontispice la devise: «Il n'existe pas de races latines, il n'existe que la latinité.<sup>13</sup>» Faut-il des preuves pour souligner la vérité de cette affirmation? Je pense que non. La réalité parle un langage tout à fait clair; elle parle de la sympathie spontanée que nous ressentons en rencontrant des compatriotes de langue française ou italienne. Au-delà du caractère spécifique romand, tessinois et rhétoroman, le génie latin

<sup>11</sup> Les deux citations sont tirées de LEPORI, G.: *Esiste nella Confederazione un problema delle minoranze?* article paru dans: *CIVITAS, Revue mensuelle de la Société des Etudiants suisses*, 1948, N° 10, p. 424.

<sup>12</sup> SCHEUERMEIER, P.: *Gutachten über die Acziun Sutselva Romontscha*, p. 15.

<sup>13</sup> Cet adage est dû à l'article de GASTON PARIS dans: *Romania* 1, 20.

nous unit tous. Ce génie qui sut dépasser l'équation de langue et de race en transmettant à des peuples les plus divers, tels les Ibères, les Ligures, les Celtes, les Rhètes, etc., la même langue et la même civilisation. Fait suffisant, il me semble, pour justifier de part et d'autre une connaissance plus profonde de nos cultures latines en Suisse et pour préparer en quelque sorte le chemin à une Union latine suisse, qui pourrait former une valeur intellectuelle et morale de premier ordre.

Par conséquence, nous sommes heureux et fiers de voir s'ouvrir en cette Université une porte qui donne en même temps sur la Suisse allemande et sur la Romandie.

N'oublions pas: bien qu'ayant une frontière commune avec le Tessin et les vallées italiennes des Grisons, notre vie romanche s'est orientée depuis un siècle, c'est-à-dire depuis l'entrée de notre pays dans la Confédération helvétique, presque exclusivement vers la Suisse allemande. Les échanges économiques et culturels de ce côté nous ont apporté des avantages considérables; ils ont même encouragé et facilité l'organisation de la défense culturelle. D'autre part, le contact continu avec une langue différente de la nôtre, plus expansive et plus puissante, ne se fait pas à la longue sans atteindre sérieusement la moelle latine des vallées romanches. Ainsi, il est de notre devoir de saisir la moindre occasion qui se présente afin de rechercher un équilibre culturel dont nous avons grandement besoin.

Qu'il soit donc permis d'exprimer la profonde reconnaissance des Romanches aux autorités du canton de Fribourg, à M. le conseiller d'Etat Joseph Python, chef de l'Instruction publique, à sa Magnificence le Recteur de l'Université, à M. le Doyen de la Faculté des Lettres, ainsi qu'à tous ses collaborateurs, qui ont daigné accueillir la plus humble des langues nationales.

Peut-être est-il utile de rappeler cependant, que, ce n'est pas la première fois que notre Université s'occupe de la langue romanche. Tout au contraire, l'apport qu'elle fournit à nos efforts est plus grand et décisif qu'on ne croit. Les quelques personnalités que je fais défiler devant vous, et qui ont enseigné ou étudié à Fribourg, démontrent par leurs travaux que les cours de romanche que nous sommes en train d'inaugurer se rattachent à une tradition déjà bien longue et établie.

Il y a une soixantaine d'années, le romaniste Paul Marchot revendiqua pour le rhétoroman un des premiers documents des langues romanes, les Gloses de Cassel, un petit vocabulaire roman-allemand

(bavarois) du VIII<sup>e</sup> siècle, et plus tard un texte semblable du XI<sup>e</sup><sup>14</sup>. Par là il soumit le rhétoroman à l'attention de la linguistique. Fait important, même si les arguments qu'il nous propose ne convainquent pas toujours.

Nous pensons en outre à son élève et successeur dans la chaire de philologie romane, notre Giusep Huonder, dont la thèse sur le vocalisme du parler de Disentis (1900) ne cesse de féconder les recherches linguistiques romanes.

Mention doit être faite de l'œuvre gigantesque de Caspar Decurtins. Professeur, sociologue et politique à la fois, il eut le courage et il trouva le temps de faire paraître sa *Chrestomathie* rhétoromane en treize grands volumes (de 7–8000 pages), œuvre terminée par les soins de l'évêque actuel de Coire, Mgr. C. Caminada. Ce trésor comprend une moisson étonnante et restera à la base de toute recherche linguistique et littéraire rhétoromane<sup>15</sup>.

En 1913, M. le professeur Gonzague de Reynold nous fit cadeau d'une synthèse remarquable sur l'histoire et la littérature de la «Suisse rhétoromane<sup>16</sup>», un panorama qui, aujourd'hui encore, n'a rien perdu de sa valeur.

C'est avec sympathie et respect que les Romanches se souviennent de l'activité de Giulio Bertoni, de ses travaux qui touchent souvent à des problèmes romanches, mais surtout de l'attitude, digne et calme, qu'il garda lors de la querelle *Ladinia e Italia* qui secoua les philologues italiens et suisses avant et après la première guerre mondiale<sup>17</sup>.

<sup>14</sup> MARCHOT, P.: *Les gloses de Cassel. Le plus ancien texte réto-roman*. Friburgi Helvetiorum, 1895; du même auteur: *Les gloses de Vienne, vocabulaire rétoroman du XI<sup>e</sup> siècle*. Fribourg 1895.

<sup>15</sup> DECURTINS, C.: *Rätoromanische Chrestomathie*, Erlangen 1896–1919. – Voir: *Miroir de la science, 100 ans de livres à l'université de Fribourg*. Editions universitaires Fribourg Suisse 1990, p. 18–19. – Voir aussi note 30 et vol. II, n° 9.

<sup>16</sup> REYNOLD, G.: *La Suisse rhétoromane*. Genève 1913.

<sup>17</sup> BERTONI, G.: *Filologia romanza – lingua ladina*, dans: *Nuova Antologia 1937-XV*; du même auteur: *Studi su vecchie e nuove poesie* (Modena 1921, pp. 323–365). – Pour la question *Italia e Ladinia* voir ci-dessus, le n° 2, particulièrement note 133.

Et finalement on rendra hommage aux efforts consciencieux et acharnés de la triade indigène, composée par le chanoine Gion Cahannes, par le professeur Ramun Vieli et par notre professeur Pie-der Tuor. Les deux premiers, en qualité de grammairiens et lexicologues, firent de la langue romanche de la Surselva un instrument solide et maniable. Non moins efficace fut l'influence qu'exerça le dernier par ses travaux sur les documents juridiques romanches et en particulier par sa traduction du Code civil suisse.

A cette liste, il faudrait enfin ajouter une longue file d'intellectuels, de prêtres, d'avocats, de médecins, d'instituteurs et de philologues qui, après leurs études, restèrent attachés plus que jamais à la tradition romanche.

#### IV

Le poète catalan Jacinto Verdaguer compara la langue romanche à un lambeau de la toge romaine, qui emporté par les vents, se serait accroché aux sommets des Alpes. Une comparaison bien poétique du reste, car selon les témoignages d'auteurs latins, la conquête de la Rhétie fut précédée de luttes sanglantes entre les légionnaires de Rome et les guerriers rhétiques, farouches et avides de liberté. La soumission de la Rhétie par Druse et Tibère, beaux-fils de l'empereur Auguste, en l'an 15 avant Jésus-Christ, fut fêtée comme une victoire exceptionnelle. Dans sa 4<sup>e</sup> ode à César Auguste, Horace parle des *arces Alpibus impositas tremendis* (des châteaux-forts perchés sur les Alpes terribles), il parle d'une bataille très dure (*mox grave praelium*) et enfin il qualifie les guerriers ennemis de *Raetos immanes* (d'un peuple très cruel)<sup>18</sup>. Cependant, plus loin ce poème nous donne aussi une bonne idée de la grandeur et de l'universalité de la pensée romaine. On comprend donc que les Rhétiens – ou selon Horace – les *Vindelici legis latinae expertes* (qui ignoraient la loi latine) ont réalisé très tôt la portée de la nouvelle orientation. En tout cas, en moins de sept siècles ils acceptent langue et civilisation d'Outre-Alpes. Désormais la Rhétie, comme la Wallonie, la Roumanie et d'autres régions encore, restera jusqu'à nos jours un des avant-postes de la latinité. Mais cette forteresse naturelle, ce nouveau Limes, sera par la suite rudement éprouvée.

<sup>18</sup> Le poème est copié et commenté par PERRET, F.A.: *Fontes ad historiam regionis in planis, Heft I*, 1936, p. 2ss.

Malheureusement pour la Rhétie, l'histoire prit un cours un peu différent de ce qu'on aurait pu espérer.

Dans les siècles après la conquête, la solide organisation militaire romaine commence à s'écrouler. Les légionnaires rebroussent chemin sous la pression des peuples germaniques. Les provinces au-delà des Alpes sont abandonnées à leur sort. L'expansion latine sur le sol de la Rhétie, qui alors s'étendait jusqu'à la March (*Marca Raetiae*) et au lac de Constance (*Lacus Venetus*), fut donc de brève durée. La Haute-Rhétie (Grisons) parvint néanmoins à résister en quelque sorte à la poussée des Barbares.

Plusieurs documents modestes mais charmants nous renseignent sur l'attitude hautaine ou méfiante des jeunes peuples barbares envers les habitants encore romans ou romanches qu'ils allaient refouler devant eux vers le sud. Dans les Gloses de Cassel que nous venons de citer, il se trouve une phrase modèle très caractéristique. L'auteur du glossaire, vraisemblablement un Bavarois du temps de Pépin – peut-être quelque peu las d'apprendre par cœur ces gloses latines – met le point final en s'écriant: *Stulti sun Romani (Walahi), sapienti Paioari; modica sapientia est in Romanis; plus habent stultitia quam sapientia*. Si cette définition n'est pas trop flatteuse pour les Welches, l'autre passage qu'on a relevé de la vie de saint Gall (VIII<sup>e</sup> siècle) leur accorde quand même une certaine acuité d'esprit. Le passage nous raconte ce qui suit: «Quarante ans après la mort de saint Gall, un certain Ortwin (chef alémanique) parcourut avec une grande armée une partie de la Thurgovie, brûla et pilla les villes de Constance et d'Arbon. Les habitants de ces deux villes se réfugièrent avec tout ce qu'ils possédaient à la cellule de saint Gall et y cachèrent leur trésor. Ce dernier fut découvert, mais les envahisseurs, non contents de leur trouvaille, ouvrirent même le tombeau et enlevèrent le cercueil en disant (d'après l'historien Walafried Strabo): *Isti Rhetiani calliditate naturali abundant; ideo sub loculum bona absconderunt*.<sup>19</sup>»

<sup>19</sup> HOLTZMANN, A.: *Kelten und Germanen*, Stuttgart 1885, pp. 130ss. Les passages sont repris et commentés par G. PARIS (*Romania* 1, pp. 5, 8) et C. Pult (*RLiR* 3, 163).

Mais revenons à la Haute-Rhétie. Il faudrait esquisser à présent l'histoire de la Rhétie du IV<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle afin de mieux comprendre le décalage de la langue romanche dans les différentes régions et vallées. Cela nous entraînerait trop loin<sup>20</sup>. Notons ici que, toujours en maintenant une certaine indépendance, la Rhétie passa d'abord aux Goths (de Théodoric), aux Francs (depuis 537) et en 843, en conséquence du partage de l'empire de Charlemagne, le diocèse de Coire fut détaché de sa métropole, qui était Milan, pour être rattaché à celle de Mayence. Le siège épiscopal de Coire devint, par la suite, un centre assez considérable de la noblesse allemande. Cependant entre l'Evêque et ses vassaux, de graves conflits éclatent. C'est à l'initiative et à l'instigation des nobles que commença au XIII<sup>e</sup> siècle l'immigration valaisanne (ou des Walser) dans plusieurs vallées de la Rhétie. Et c'est à ces derniers qu'on doit, en grande partie, la présence de communes et de vallées allemandes dans les Grisons.

On doit regretter que dans cette situation critique, et du moment que le latin vulgaire par son évolution passait aux langues néolatinnes, la Rhétie ou plutôt la *Curovahlia* (la Wallonie de Coire) comme elle fut appelée au début du moyen âge, ait manqué d'un centre culturel capable de fondre les parlers romanches éparpillés dans une seule langue littéraire. Dans la ville de Coire, en effet, à travers une évolution tout à fait pacifique, le romanche fut supplanté de bonne heure par l'allemand. Cette phase, dont le commencement remonte déjà au VIII<sup>e</sup> siècle, n'aboutira qu'au cours du XV<sup>e</sup>.

De Coire à Domat-Ems, première commune romanche, il n'y a qu'un trajet de 7 km. Ce village, fameux par son «essence» (produite alors avec l'aide de la Confédération pour faire face au manque de carburant), l'est aussi et surtout à cause de son génie romanche qui, aux portes de la capitale allemande, s'est maintenu à travers les temps. Mais cette belle résistance n'aurait pas été possible, si, dans l'intervalle, des changements ne s'étaient produits en ce qui concerne l'attitude du peuple envers sa langue.

<sup>20</sup> Pour plus de détails, voir HEUBERGER, R.: *Rätien im Altertum und Frühmittelalter*, Schlern-Schriften, N° 20, 1932. – LANSEL, P.: *Les Rhéto-Romanches*, aux Editions de la Baconnière, Neuchâtel 1936. – PULT, C.: *Über die sprachlichen Verhältnisse der Raetia prima im Mittelalter*, dans: *RLiR* 3, 158.

Il fut réservé aux événements des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles de forger quelque chose comme une conscience nationale grisonne et de mettre en évidence les éléments qui la composaient. D'abord, sur le plan politique par la formation des Trois Ligues, où à cette époque-là les Romanches, quant au nombre, détenaient une position solide. Ils n'étaient plus disposés à perdre constamment du terrain à leurs dépens. C'est ce qu'on pourra déduire, avec quelque réserve pourtant, des statuts de la Vallée de Lumnezia de 1457 qui ordonnent entre autres «que personne ne vende dans ce pays des biens ou des maisons aux étrangers qui du côté du père ne seraient pas de langue romanche... et que ceux qui violeraient cette ordonnance perdraient et biens et maisons»<sup>21</sup>.

Le premier à lever l'étendard de la langue romanche fut précisément un chef politique, Gian Travers de Zuoz. Dans une épopée de quelques centaines de vers il nous décrit les faits d'armes des Grisons contre le châtelain de Musso (bourgade située sur le Lac de Côme). C'est ce poète-guerrier encore qui lance le premier l'expression de la *Grischunia*, fanfare sonnante qui annonce la voix et la conscience d'une jeune nation<sup>22</sup>. Depuis cette date de 1527 l'idée d'écrire, voire d'imprimer en romanche ne quittera plus les esprits.

Le moment est venu de parler de Jachiam Bifrun. Le notaire de Samedan – qui de 1523–1526 fit des études à Paris – prouva par une traduction admirable du Nouveau Testament que la langue romanche était susceptible d'exprimer les idées et les sentiments aussi bien qu'une langue quelconque. Son introduction à l'ouvrage met en avant quelques points qui nous semblent être au commencement du mouvement romanche. «Quelques-uns», écrit-il, «prétendent qu'il n'est pas possible d'écrire en romanche comme il faut, et que s'il avait été possible, nos ancêtres l'auraient déjà fait, étant des gens instruits». A ceux-là il répond: «Je ne peux pas m'exprimer sur la sagesse de nos pères; cependant il n'est pas à croire qu'on ne puisse écrire le romanche, étant donné le fait qu'on écrit l'allemand, le français et d'autres langues plus difficiles que la nôtre». D'autres encore disent: «L'existence de livres romanches pourrait être la cause

<sup>21</sup> WAGNER, R. u. SALIS, L.R.: *Rechtsquellen des Cantons Graubünden*, Sep. aus der Zeitschrift für schweizerisches Recht. Bd. XXV–XXVIII. Basel 1887, p. 106.

<sup>22</sup> *Annalas* 56, 27 (ed. A. et B. SCHORTA-GANTENBEIN), v. 157: *Uscheia â Clavenna et in Vultlina d'in-minchia lia, / s'araspèet üna bella Grischunia, / per fer vendetta da lur dan arfschieu, / et congüstèr que ch'els havaiven perdieu...*

que bien des parents n'envoient plus leurs enfants à l'école de latin et d'allemand, et que par là notre peuple resterait ignorant. S'il en était ainsi, ce serait sans doute mal fait. Mais il y a lieu de prétendre le contraire. La nature humaine a toujours la tendance et la volonté de se perfectionner et d'apprendre toujours davantage. Cela d'autant plus que cet ouvrage (le Nouveau Testament) aidera ceux qui cherchent à apprendre le latin, l'allemand et le lombard»<sup>23</sup> (c'est-à-dire l'italien de la Haute-Italie).

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, toutes les passions politiques et religieuses semblaient s'être déchaînées sur la petite république des Grisons. Les montagnards qui, jadis, avaient mis en déroute l'armée de Maximilien I<sup>er</sup> dans la bataille de Tgalaveina (1499), avaient évidemment pris conscience d'eux-mêmes. Ils voulurent traiter avec une certaine nonchalance avec la France, la République de Venise, l'Autriche et les Espagnols, qui tous aspiraient aux importants passages transalpins. Une entreprise qui leur devint plus que funeste. Parmi les humiliations continuelles qu'ils subissent de par ces puissances étrangères, les écrivains romanches élèvent leur voix d'une manière poignante. Pour s'en rendre compte, on n'a qu'à citer quelques vers de la Chanson de la liberté, chantée par Martinus ex Martinis après la libération de son pays de l'Autriche<sup>24</sup>.

«A tous les pays et à toutes les nations  
Dieu fait ses dons.  
Mais le plus précieux c'est quand Dieu donne  
Sa parole en liberté...»

Et plus loin il continue:

«Tourne ton œil vers orient  
Vers midi, nord et occident:  
Aucun peuple comme le nôtre  
Ne possède une liberté aussi précieuse».

<sup>23</sup> GARTNER, TH.: *Das Neue Testament*. Erste rätoromanische Übersetzung von J. Bifrun 1560. Dresden 1913, pp. 13ss. – La valeur indiscutable de l'œuvre de Bifrun ressort de la récente thèse de M<sup>lle</sup> M. FERMIN (lectrice de romanche à l'Université d'Amsterdam): *Le vocabulaire de Bifrun dans sa traduction des quatre évangiles*. Amsterdam 1954.

<sup>24</sup> MARTINUS, J. et MARTINUS EX MARTINIS, J.: «*Philomela, quai ais canzuns spirituales...*» Tschlin 1684, pp. 212ss.



qu'une connaissance parfaite de la langue maternelle. Celui qui l'ignore restera un imbécile pour toute sa vie. Il faut que l'homme éclairé connaisse et possède une langue à fond. Et laquelle, on se le demande, pourrait bien lui être plus utile et plus proche que la langue maternelle<sup>28</sup>.»

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut déclenché enfin ce mouvement vigoureux que nous appelons communément la Renaissance rhétoromane. Pour la première fois, on cherche, par un travail méthodique comprenant tous les domaines, à rendre à la langue romanche la place qui lui revient. La conscience romanche s'est réveillée de nouveau et les lettres commencent à s'épanouir. Dans la Surselva par le chant grave et solennel du «Paysan souverain» (*Il pur suveran*) de Gion Antoni Huonder, ou par la poésie épique de son plus grand poète Giachen Hasper Muoth. Dans l'Engadine par le lyrisme plus subtil et sensible de Caderas et Lansel. C'est à Muoth que revient l'honneur d'avoir appelé les Romanches à la défense par la verve qui lui est propre:

*Stai si defenda,  
Romontsch, tiu vegl lungatg,  
Risguard pretenda  
Per tiu patratg!...  
Stai si, sedosta,  
Romontsch, pil plaid grischnun,*

*Lai buc a posta  
Satrar tiu dun!  
Tiu cor, tiu spért ein umbrivai*

*Dal vierv romontsch e vegnan  
mai  
A concepìr in auter senn,  
A parturìr in niev talent...  
Romontsch ei tia sort, tiu  
truament!*

Lève-toi, défends,  
Romanche, ta vieille langue,  
Prétends de l'égard  
Pour ta pensée!  
Lève-toi et lutte,  
Romanche, pour la parole  
grisonne,  
Ne laisse pas sans façon  
Ensevelir ton don!  
Ton cœur et ton esprit son  
ombragés  
Par la verve romanche et jamais  
Ne concevront un autre sens  
Ou produiront un autre talent...  
Romanche c'est ton sort, ton  
jugement!

<sup>28</sup> DEC 4, pp. 671, 688.

Un travail systématique commence alors aussi dans le ressort linguistique. Robert de Planta pose la pierre angulaire de l'œuvre monumentale du *Dicziunari Rumantsch Grischun*<sup>29</sup> (du Glossaire des Patois et des langues littéraires de la Suisse romanche) et en même temps du Livre des Toponymes grisons.

Notons la fondation de la Societad retoromontscha en 1885, par laquelle il réussit pour la première fois à réunir les forces isolées interromanches. Elle arriva malheureusement trop tôt pour réaliser le grand but qu'elle s'était proposée: l'Union des parlers rhétoromans. Mais elle créa ce climat de compréhension réciproque qui devait nécessairement conduire à la fondation de la Ligue romanche en 1919. A travers bien des difficultés et des dangers, celle-ci devint une institution importante et en quelque sorte le foyer culturel commun qui jusqu'alors manquait aux différentes branches de la langue romanche des Grisons.

En 1938, le 20 février à la veille d'une grande guerre, le peuple suisse couronna les efforts romanches en accueillant avec une grande majorité notre langue dans le sein des autres sœurs nationales. Ce ne fut pas un simple geste de sympathie de la part de nos amis confédérés. Bien au contraire, la Suisse voulut démontrer par là qu'elle avait un intérêt vital au maintien de la langue et de la culture romanches.

A nous maintenant de nous montrer dignes de cette solidarité nationale et de travailler de manière à ce que cette conscience romanche que nous avons décrite à travers l'histoire ne se relâche jamais!

## VI

Enchaînons à présent brièvement les réflexions précédentes aux cours que votre Université a bien voulu introduire.

Les Romanches, comme nous l'avons vu, sont toujours restés là où le mouvement religieux du XVI<sup>e</sup> et la Renaissance rhétoromane les avait appelés: notamment sur les barricades de la défense. Or, il est un fait que c'est par une élite que fut portée cette défense et que dans celle-ci les étudiants et les intellectuels eurent une part décisive.

<sup>29</sup> *Dicziunari Rumantsch Grischun*. Coire 1939–1992, comprenant les lettres A-I, 8 volumes.



L'Université de Fribourg, Miséricorde

(Photo: Vincent Murith, Corminbœuf.)

Sans doute, les étudiants romanches d'aujourd'hui voudront-ils s'acheminer dans la même voie. La meilleure preuve en est que ce sont eux qui, à travers leur société *Rezia*, ont propagé depuis de longues années déjà l'idée d'un lectorat romanche à l'Université de Fribourg et qui ont travaillé à sa réalisation<sup>30</sup>.

En effet, pour mener à bien une défense culturelle, il faut d'abord qu'on connaisse ce qu'on entend sauvegarder. Grâce aux efforts de Sep Mudest Nay, de Ramun Vieli et d'autres encore, l'école romanche peut se vanter de moyens d'instruction reconnus<sup>31</sup>. Cependant les trois ou quatre années d'école primaire, où l'instruction se fait exclusivement en romanche, ne peuvent fournir des résultats satisfaisants. Il est à peu près impossible de parler à ce degré élémentaire, avec quelque succès, de littérature ou même de la culture du pays. A partir de la quatrième classe l'élève romanche s'élance à la conquête souvent difficile de la langue allemande, laquelle lui permettra de gagner son pain au dehors... et plus tard – quelle ironie! – à travers l'allemand, à celle du français et de l'italien<sup>32</sup>. Le romanche passe à l'état de Cendrillon. Il sera donc bien nécessaire de combler ces lacunes par une modeste instruction de romanche aux collèges et aux universités.

Une défense culturelle implique aussi qu'on dispose d'armes bien ajustées et efficaces. Les circonstances les plus diverses: le tourisme, l'industrialisation lente mais constante du Canton, l'exploitation des cours d'eau, le dépérissement de la population paysanne, la plus dévouée aux traditions, tout cela nous pose de nouveaux problèmes, auxquels il faudra trouver autant de solutions.

Il est donc urgent que les étudiants, les futurs chefs du mouvement, s'occupent sérieusement de ces questions. Avec nos cours de romanche à l'Université de Fribourg, nous voudrions contribuer à atteindre ce but. Ces cours comprendront toutes les deux semaines: une introduction à la littérature et à la culture romanche (un cours d'une heure), et en plus un séminaire destiné surtout aux étudiants

<sup>30</sup> Voir DECURTINS, A.: *Die Universität Freiburg, Graubünden und die Rätoromanen*, dans: *Histoire de l'Université de Fribourg Suisse 1889–1989 – Geschichte der Universität Freiburg Schweiz*. Editions Universitaires Fribourg Suisse 1991, vol. 1, 699–702.

<sup>31</sup> DEPLAZES, G.: *Geschichte der sprachlichen Schulbücher im romanischen Rheingebiet*, *Arbeiten zur Psychologie, Pädagogik und Heilpädagogik*. Freiburg 1949, Bd. 1.

<sup>32</sup> Sous le titre de *Scoula secundara? – scoul'ota*, le correspondant Vistu du *Fögl ladin* 1957, N° 58 (journal engadinois) discute ce problème. Il dévoile la manière ridicule d'aller à Paris par Berlin et arrive à la conclusion que nos écoles secondaires devraient obtenir le plus vite possible une grammaire française qui parte du romanche.

romanches et candidats à l'enseignement, portant sur des sujets divers, questions de grammaire et de vocabulaire, interprétations de poésies, d'anciens textes, connaissance des sources de l'histoire culturelle romanche et grisonne, etc. Des cours pratiques enfin devront faciliter à nos amis des langues allemande et française l'accès à cette langue sonore. Nous serions en vérité mal avisés si nous manquions l'occasion favorable de resserrer les liens dans cette direction.

D'un contact intellectuel qui se fait au dehors de nos murailles sur une plate-forme sans esprit de clocher, nous espérons d'heureux effets. Un peuple qui ne fait que se pencher sur des questions de défense risque d'affaiblir son élan, de piétiner sur place et de perdre les meilleures forces créatrices, nécessaires à chaque culture. Caspar Decurtins déjà éprouvait le besoin d'aérer de temps en temps le vieux chalet romanche. Il exhortait la jeunesse académique à poursuivre ses études aux universités de langues française et italienne, afin de se défaire du cauchemar de la syntaxe allemande qui suce la substance du romanche. Cet appel ne passe pas sans être compris, quand on songe que Decurtins lui-même, comme presque tous les leaders de la Renaissance romanche, avait bu à pleines gorgées aux sources du romantisme allemand.

Il y a quelques mois, nous avons rédigé au *Dicziunari* un article intéressant. Un dialecte du centre des Grisons appelle le vent du nord-ouest le *burgagnung*, qui n'est autre que le bourguignon. Qui sait par quel chemin ce mot - qui se trouve d'ailleurs dans le nouveau vocabulaire genevois de Humbert<sup>33</sup> - s'est égaré dans nos vallées? Quoi qu'il en soit, c'est justement de quelques bouffées de ce bourguignon, de ce vent du nord-ouest que nos efforts pourraient profiter.

La tâche de maintenir et d'augmenter notre héritage romanche n'est point du tout facile. Si nous la poursuivons avec ténacité, conscients des valeurs en jeu, le succès ne manquera pas, et en tout cas nous aurons la satisfaction d'être restés fidèles aux principes qui furent à l'origine de notre pays quadrilingue.

<sup>33</sup> DRG 2, 681 s.v. *burgagnung*; *Glossaire des patois de la Suisse romande*, vol. II, 660.